Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20261005-D2026_117-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 OCTOBRE 2026

Date de convocation : 28/09/2026 **Date d'affichage : 28/09/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 5 octobre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; maire, Anne-Lise CRUCHON, Denis FROMONT, Solène MICHENOT ; adjoints, Yves LOUVEL, Sébastien BUTEAU, Anne-Sophie FOURCROY, Christelle ROUSSIER, Ophélie FROTIN, Emmanuelle ROUSSIER, Mathieu JOHAN, Anthony GACHES, Laurent BELLOIR, Marielle GARCIA ; conseillers

Était absent excusé : Philippe CHAVROCHE (donne pouvoir à Yves LOUVEL)

Secrétaire de séance : Ophélie FROTIN

35/330/117/2026

3- Objet : Demande de fonds de concours pour les travaux de chauffage de la salle du Bosquet

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter le fonds de concours auprès de Vitré Communauté pour les travaux de rénovation du chauffage de la salle du Bosquet

Détail de l'opération : Travaux de rénovation du chauffage de la salle du Bosquet
Coût de l'opération : 76 050,29 € HT

Plan de financement :

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS DE VITRE COMMUNAUTE

DEPENSES		RECETTES	
Détail de l'opération	**Montant HT**		**Montant HT**
Etude chauffage	829.16 € HT		
Travaux de rénovation du chauffage	75 221,13 € HT	Fonds de concours Vitré Communauté	38 025 €
		Autofinancement	38 025,29 €
TOTAL HT	**76 050,29 € HT**	**TOTAL HT**	**76 050.29 € HT**

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20261005-D2026_117-DE

Les conditions de l'obtention de ce fonds par la communauté d'agglomération :

Projet - toutes les subventions (80% maximum du montant subventionnable) = (A)
(A) /2 = Subvention maximale octroyée par Vitré Communauté

Monsieur le Maire propose de demander la somme maximum de **38 025 €** pour ce fonds de concours

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **SOLLICITE** le fonds de concours pour les travaux de rénovation du chauffage de la salle du Bosquet
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la demande de subvention

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 06.10.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

